

à l'Assemblée générale des maires ruraux de France

Le dimanche 17 mars 2024

**Des maires
au service
des maires**

DEPARTEMENTS & COMMUNES

Les maires ruraux soulignent leur rôle clé en matière de proximité

L'association des maires ruraux de France, réunie en Assemblée générale à Saint Julien en Côte d'Or apporte son soutien aux 103 conseils départementaux. Les Conseils départementaux sont en très grande difficulté financière. Or, le Département est notamment l'opérateur clé des réponses sociales (Apa, Rsa, insertion, handicap) et de la cohésion territoriale.

Face à la vulnérabilité des populations des territoires ruraux, il est impératif que des solutions soient apportées pour permettre au binôme communes/département de renforcer ses réponses de proximité auprès de nos populations.

Or, la réduction des recettes (droits de mutation), l'absence de fiscalité propre et la hausse des dépenses, notamment imposées par l'État, provoquent une pression qui va contraindre à des choix budgétaires inédits dès cette année.

Qu'il s'agisse de l'éducation des enfants (collèges), l'aménagement équilibré des territoires (aides aux projets des communes), des réseaux (routes départementales, aide à la voirie communale, numérique, etc.), du logement, des Ehpad, de la protection incendie et du secours à la personne, de la vie associative, de la protection de l'enfance, de la gestion de l'eau ou encore des solutions en matière d'ingénierie, les réponses doivent être consolidées plutôt qu'affaiblies.

Souvent elles-mêmes en situation délicate, les communes rurales, solidairement, appellent l'État à des mesures concrètes pour répondre aux difficultés budgétaires et aux enjeux de la cohésion de nos territoires. L'État doit assumer financièrement ses choix. Dépenser sans recettes est une équation sans solution.

L'Association des maires ruraux de France consacrera une partie des travaux de son congrès national prévu en Côte d'Or fin septembre sur ce sujet clé de l'organisation territoriale à l'heure où le monde rural apparaît comme une partie majeure de la solution à nos défis communs : solidarité, transition écologique, mobilité, équilibre des territoires etc...

Le soutien réciproque et la coopération entre communes rurales et département doivent être consolidés partout en France, en dehors de toutes contingences partisanes.

Cela passe par un renforcement des relations locales entre communes et départements. Ce sont deux institutions issues de la Révolution. Ce sont les deux institutions les plus remises en cause. Elles sont pourtant les deux les plus connues et appréciées des habitants !

L'AMRF mobilisera en ce sens son réseau via les Associations départementales de maires ruraux d'ici là pour présenter une série de propositions afin de consacrer le binôme Commune / Département.

